

Ce document est valable uniquement dans sa version informatique disponible sur :

- le site Internet du Port autonome de Papeete <http://www.portdepapeete.pf/fr/guichet-fetia>
- le Serveur « Qualité »

I. Généralités - Objet du document	3
II. Présentation- Ergonomie	3
A. Connexion - Administrateur Organisation – Prérequis	3
B. Bandeau d'accueil – Menu et manipulations	3
C. Tableau de bord	3
1. Liste d'indicateurs d'activités.....	3
2. Liste des actions à effectuer.....	3
3. Calendrier des escales de la communauté.....	3
a) blbla	3
(1) fdldjsfjmJ.....	3
(a) FHKSFKKQSH.....	3
4. TOTIERUT.....	3
a) GDHDFDF.....	3
5. Port Map	4
6. Opérations en cours des navires.....	4
7. Configuration par l'utilisateur selon ses besoins.....	4
D. Confidentialité des échanges entre les acteurs	4
E. Sécurité et intégrité des informations échangées	4
F. Lexique	4
III. Les acteurs de la communauté portuaire	4
A. L'autorité portuaire	4
1. Annonce d'escale	4
B. La direction régionale des douanes	4
1. Formalité douanière (régularisation douane).....	5
2. Suppression déclaration douane	5
3. Relâche finale (relâches agent, phyto-véto, douane et transitaire)	5
4. Dépôt d'office.....	5
C. Les services phytosanitaires et vétérinaires	5
1. Contrôle et relâche phytosanitaire et vétérinaire.....	5
D. Les agents maritimes	5
1. Annonce de service (et d'escale).....	5
2. Annonce de déchargement (manifeste prévisionnel).....	5
3. Etat des différences et manifeste final.....	5
4. Transbordement	5
5. Bon à délivrer (relâche agent)	5
6. Booking	5
7. Relâche finale (relâches agent, phyto-véto, douane et transitaire)	5
E. Les opérateurs de terminaux (acconiers)	5
1. Import - Constat de déchargement et réserve éventuelle	5
a) Saisie du constat de déchargement UNITAIRE	6
(1) Saisie du constat de déchargement unitaire CONTENEUR / ROULANT	6
(2) Saisie du constat de déchargement unitaire CONVENTIONNEL	7
b) Saisie du constat de déchargement PAR LOT	8

Ce document est valable uniquement dans sa version informatique disponible sur :

- le site Internet du Port autonome de Papeete <http://www.portdepapeete.pf/fr/guichet-fetia>
- le Serveur « Qualité »

c) Saisie du constat de déchargement EN PLUS	10
(1) Saisie du constat de déchargement en plus CONTENEUR / ROULANT	10
(2) Saisie du constat de déchargement en plus CONVENTIONNEL	10
2. Import - Constat d'enlèvement	10
a) Saisie du constat d'enlèvement UNITAIRE	11
(1) Saisie du constat d'enlèvement unitaire CONTENEUR / ROULANT	11
(2) Saisie du constat d'enlèvement unitaire CONVENTIONNEL	12
b) Saisie du constat d'enlèvement PAR LOT	13
3. Export - Constat de réception	14
4. Export - Constat de chargement	14
F. Les magasins et aires de dédouanement ou d'exportation	14
1. Constat de réception	14
2. Transfert entre magasins et aires de dédouanement ou d'exportation	14
3. Groupage et empotage	14
4. Dépotage et dégroupage	14
5. Constat d'enlèvement	14
6. Dépôt d'office	14
G. Les transitaires et déclarants	14
1. Annonce de la marchandise (export)	15
2. Formalité douanière (régularisation douane)	15
3. Relâche finale (relâches agent, phyto-véto, douane et transitaire)	15
IV. Instructions et formulaires associés	15

Ce document est valable uniquement dans sa version informatique disponible sur :

- le site Internet du Port autonome de Papeete <http://www.portdepapeete.pf/fr/guichet-fetia>
 - le Serveur « Qualité »
-

I. GENERALITES - OBJET DU DOCUMENT

Ce document décrit

Lien vers la présentation du guichet FETIA sur le site internet du PAP : <http://www.portdepapeete.pf/fr/guichet-fetia>

II. PRESENTATION- ERGONOMIE

A. Connexion - Administrateur Organisation – Prérequis

L'utilisateur doit disposer d'un accès au CCS Ci5 – FETIA (voir auprès du référent de la société).

B. Bandeau d'accueil – Menu et manipulations

C. Tableau de bord

1. Liste d'indicateurs d'activités
2. Liste des actions à effectuer
3. Calendrier des escales de la communauté

a) blbla

(1) fdldjsfjmJ

(a) FHKSFKKQSH

4. TOTIERUT

a) GDHDFDF

Ce document est valable uniquement dans sa version informatique disponible sur :

- le site Internet du Port autonome de Papeete <http://www.portdepapeete.pf/fr/guichet-fetia>
- le Serveur « Qualité »

5. Port Map

6. Opérations en cours des navires

7. Configuration par l'utilisateur selon ses besoins

D. Confidentialité des échanges entre les acteurs

E. Sécurité et intégrité des informations échangées

F. Lexique

MANIFESTE : Le manifeste est l'entité import regroupant toutes les marchandises (cargo) répertoriées pour l'escale d'un navire pour un agent maritime donné. Celui-ci est constitué de plusieurs bill of lading (BL ou titre de transport (TT) ou connaissance)

Ajouter le tableau lexique FETIA/CI5 (CALL, PRECALL NUMBER,...)

L E X I Q U E	PICTOS			
		Conteneur (Plein)	 Frigo	 Dangereux
		Conteneur (Vide)	 VGM	 Demande pesée
		Remorque / Roulant (Pleine)	 Transfert	 Transbordement
		Remorque / Roulant (Vide)	 Contrôle douane	
		Conteneur OOG	 Contrôle Phytosanitaire	
		Conventionnel	 Contrôle Vétérinaire	

© Marseille Gypis International - Tous droits réservés 21 

III. LES ACTEURS DE LA COMMUNAUTE PORTUAIRE

A. L'autorité portuaire

La Capitainerie surveille et organise l'accueil et le séjour des navires dans le port. Pour le placement des navires à quai, la priorité d'accostage est donnée en fonction des Estimated Time of Arrival (ETA), 72 heures avant l'arrivée du navire et en fonction des opérations de manutention.

1. Annonce d'escale

B. La direction régionale des douanes

La direction régionale des douanes est l'administration en charge du contrôle des marchandises, et de la perception des droits et taxes liés à leur importation ou exportation. L'outil logiciel douanier actuel est FENIX. L'autorisation de déchargement d'un navire ou de dépotage d'un conteneur est implicite dès que le manifeste prévisionnel est reçu par la douane au moins 24 heures avant l'arrivée du navire.

Ce document est valable uniquement dans sa version informatique disponible sur :

- le site Internet du Port autonome de Papeete <http://www.portdepapeete.pf/fr/guichet-fetia>
- le Serveur « Qualité »

1. Formalité douanière (régularisation douane)

2. Suppression déclaration douane

3. Relâche finale (relâches agent, phyto-véto, douane et transitaire)

4. Dépôt d'office

C. Les services phytosanitaires et vétérinaires

Les services administratifs phytosanitaires et vétérinaires sont en charge des contrôles sanitaires à l'entrée en Polynésie française. Ils sont en charge du traitement obligatoire des conteneurs et marchandises au débarquement lorsqu'ils proviennent de certains pays d'Asie infectés par le rhinocéros des cocotiers. Ces services délivrent les laissez-passer et consignes (destruction ou réexpédition).

1. Contrôle et relâche phytosanitaire et vétérinaire

D. Les agents maritimes

Les transbordements de produits issus de la pêche internationale, à partir des navires de pêche sur les navires du commerce international, ont un traitement spécial dans FETIA. Les tonnages des cargaisons de poissons congelés, pêchés dans les eaux internationales, n'étant pas connus avant la fin des opérations de déchargement, aucun manifeste prévisionnel n'est alors déposé avant l'arrivée du navire. Ces cargaisons sont par-contre prises en compte par FETIA dans les flux à l'export au travers des constats de réception, des booking, etc.

1. Annonce de service (et d'escale)

2. Annonce de déchargement (manifeste prévisionnel)

Chaque agent devra demander à la douane l'autorisation de décharger son manifeste de préférence 24h avant l'ETA.

Quand l'agent a été autorisé par la douane pour décharger son manifeste, une notification des marchandises est envoyée par FETIA aux systèmes privatifs des acconiers.

3. Etat des différences et manifeste final

Pour toutes modifications sur une marchandise, l'agent devra les faire à partir de l'état des différences.

4. Transbordement

5. Bon à délivrer (relâche agent)

6. Booking

7. Relâche finale (relâches agent, phyto-véto, douane et transitaire)

E. Les opérateurs de terminaux (acconiers)

Les acconiers assurent le (dé)chargement des navires, le stockage temporaire des conteneurs ainsi que leur manutention. Ils sont également gestionnaires des magasins et aires de dédouanement (MAD) ou d'expédition (MAE). Chaque acconier a un contrat d'outillage privé avec obligation de service public et une autorisation d'occupation temporaire pour les hangars de stockage. Lors des opérations de dégroupage, le conteneur entre en MAD de l'acconier qui a opéré le navire mais il peut être dégroupé par un autre acconier choisi par le transitaire. Les dégroupages s'effectuent obligatoirement dans les MAD situés sur le terminal de commerce ou bien dans les MAD hors port.

1. Import - Constat de déchargement et réserve éventuelle

Quand l'agent maritime a été autorisé par la douane pour décharger son manifeste, une notification des marchandises est envoyée par FETIA aux systèmes privatifs des acconiers.

Le constat de déchargement est soit :

- saisi directement dans FETIA,
- transmis par message EDI depuis le système privatif de l'opérateur de terminal (acconier).

Ce document est valable uniquement dans sa version informatique disponible sur :

- le site Internet du Port autonome de Papeete <http://www.portdepapeete.pf/fr/guichet-fetia>
- le Serveur « Qualité »

Le constat de déchargement concerne :

- les marchandises conventionnelles,
- les conteneurs,
- les moyens de transport (roulants).

Un seul menu dans le CCS Ci5 - FETIA pour saisir un constat de déchargement soit :

- unitaire,
- par lot.

Les données principales (**facultatives mais conseillées**) :

- la date du constat,
- allotissement, localisation de la marchandise,
- confirmation des scellés,
- indicateur de réserves et libellé des réserves (facultatifs).

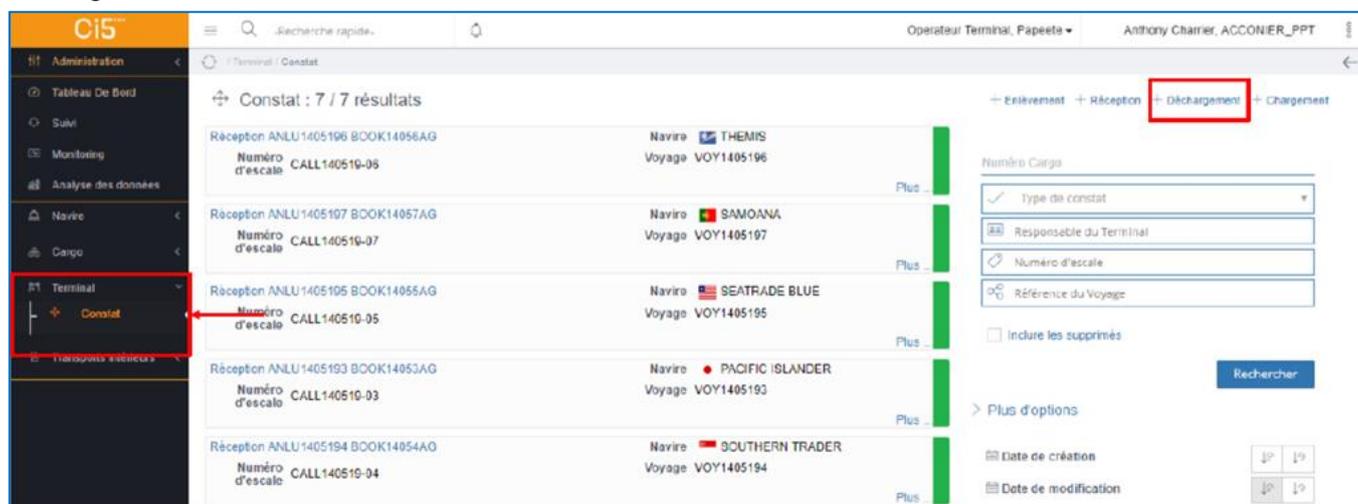
Les identifiants du constat de déchargement :

- référence conteneur, roulant ou ID. Ci5 (si EDI),
- référence marchandise conventionnelle ou référence voyage.

*** Le constat de déchargement peut être invalidé par l'aconnier.**

a) Saisie du constat de déchargement UNITAIRE

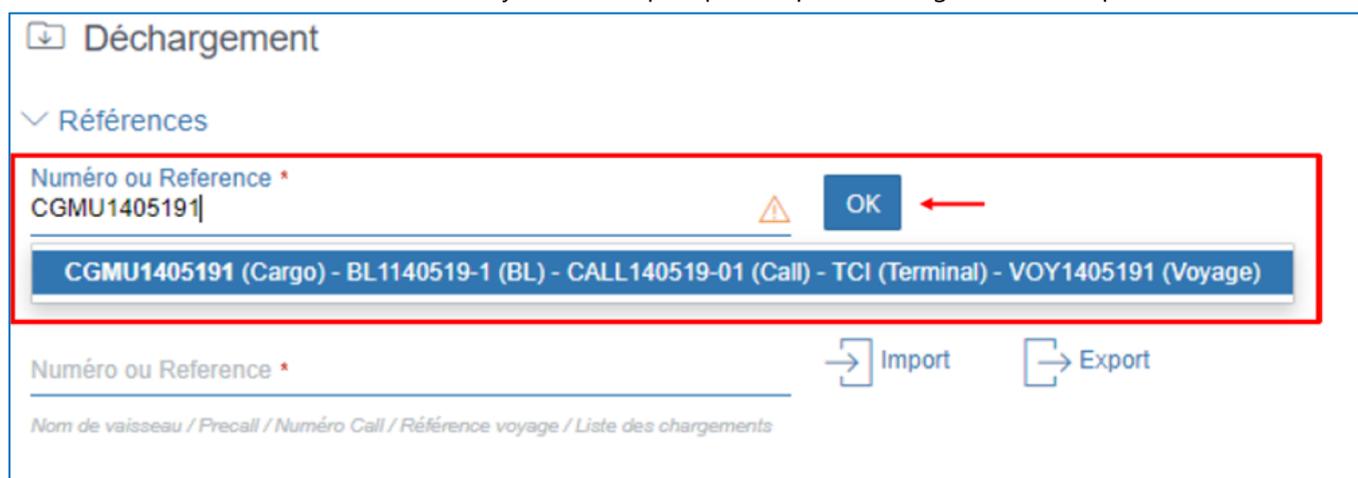
Dans le menu « Terminal », cliquer sur le nœud « Constat » puis sur le bouton en haut à droite « + Déchargement ».



The screenshot shows the CIS5 software interface. On the left, the 'Terminal' menu is expanded, and 'Constat' is selected. In the top right corner, the 'Déchargement' button is highlighted with a red box. The main area displays a list of discharge records with columns for 'Réception ANLU', 'Navire', and 'Voyage'. A search filter is visible on the right side.

(1) Saisie du constat de déchargement unitaire CONTENEUR / ROULANT

Saisir la référence du conteneur ou du moyen de transport puis cliquer sur la ligne auto-complète.



The screenshot shows the 'Déchargement' form. The 'Références' section is expanded, and the search field contains 'CGMU1405191'. An auto-complete dropdown menu is visible, showing the selected reference: 'CGMU1405191 (Cargo) - BL1140519-1 (BL) - CALL140519-01 (Call) - TCI (Terminal) - VOY1405191 (Voyage)'. The 'OK' button is highlighted with a red arrow.

Saisir :

Ce document est valable uniquement dans sa version informatique disponible sur :

- le site Internet du Port autonome de Papeete <http://www.portdepapeete.pf/fr/guichet-fetia>
- le Serveur « Qualité »

- La date du constat,
- L'allotissement (lieu de stationnement),

Manque un écran cf. document Formation Acconiers page 29

- Les numéros de scellés (uniquement pour les conteneurs),
- Les codes et libellés des réserves éventuelles.

(2) Saisie du constat de déchargement unitaire CONVENTIONNEL

Saisir la référence de la marchandise conventionnelle puis cliquer sur la ligne auto-complète.

Saisir :

- La date du constat,
- L'allotissement (lieu de stationnement),

Manque un écran cf. document Formation Acconiers page 32

- Les codes et libellés des réserves éventuelles,
- Les codes de conditionnement, nombres de colis et volumes.

Ce document est valable uniquement dans sa version informatique disponible sur :

- le site Internet du Port autonome de Papeete <http://www.portdepapeete.pf/fr/guichet-fetia>
- le Serveur « Qualité »

Conteneur
RoRo
Conventionnel

Conventionnel

Référence BB1405191	Quantité * 1	Conditionnement * CR - Crate
Masse brute (kg) * 12000	Code HS	
Volume (dm3) 1000	Allotissement	

> Réserves

> Dangereux

▼ Mesurage

Quantité *	Code *	Hauteur (cm)	Longueur (cm)	Largeur (cm)	Volume (dm³) *	Remarques
1	CR - Crate	200	100	300	6000	

+

b) Saisie du constat de déchargement PAR LOT

Saisir la référence voyage, escale ou navire... puis cliquer sur la ligne auto-complète, ensuite cliquer sur le bouton « Import ».

Déchargement

▼ Références

OK

Container / RoRo / Numéro Breakbulk

VOY1405191|

VOY1405191 (Référence voyage) - CALL 140519-01 (Precall)

↓

→

Import

→

Export

Actions à faire :

- Saisir la date du constat de déchargement par lot,
- Sélectionner toutes les marchandises (conventionnelles, conteneurs, roulants),
- Cliquer sur le bouton « Sauvegarder ».

Ce document est valable uniquement dans sa version informatique disponible sur :

- le site Internet du Port autonome de Papeete <http://www.portdepapeete.pf/fr/guichet-fetia>
- le Serveur « Qualité »

🗨 Déchargement par lot 📄 Sauvegarder 🗑 Annuler

▼ Référence

Noméro D'Annonce
CALL140519-01

Nevire
LILGA

Port d'escale
Papeete

ETA
13/05/2019

Escalé

ETD
16/05/2019

Zone

▼ Marchandises

Date de déchargement *
11/04/2019 12:15

▼ Conteneurs et Remorques

Lieu De R/L	Agent Fret	Référence du cargo	Numéro de Scellés	Origine	Type De Conteneur	Poids Brut	Origine	Expéditi finale <input checked="" type="checkbox"/>
TCI	AGENT_PPT	CGMU1405191			22G0	14200	SG SIN	<input checked="" type="checkbox"/>
TCI	AGENT_PPT	CAXU1405191			42G0	16400	SG SIN	<input checked="" type="checkbox"/>
TCI	AGENT_PPT	REM1405191			8000	14000	SG SIN	<input checked="" type="checkbox"/>
TCI	AGENT_PPT	TGHU1405191			45R1	16500	SG SIN	<input checked="" type="checkbox"/>

En complément des actions ci-dessus, il faut indiquer :

- Pour les conteneurs et les moyens de transport :
 - o L'allotissement (lieu de stationnement),
 - o Les numéros de scellés (uniquement pour les conteneurs),
 - o Les codes et libellés des réserves éventuelles.
- Pour les marchandises conventionnelles :
 - o L'allotissement (lieu de stationnement),
 - o Les codes et libellés des réserves éventuelles,
 - o les codes de conditionnement, nombres de colis et volumes.

▼ Marchandises

Date de déchargement *
11/04/2019 12:15

▼ Conteneurs et Remorques

Lieu De R/L	Agent Fret	Référence du cargo	Numéro de Scellés	Origine	Type De Conteneur	Poids Brut	Origine	Expéditi finale <input checked="" type="checkbox"/>
TCI	AGENT_PPT	CGMU1405191			22G0	14200	SG SIN	<input checked="" type="checkbox"/>
TCI	AGENT_PPT	CAXU1405191			42G0	16400	SG SIN	<input checked="" type="checkbox"/>
TCI	AGENT_PPT	REM1405191			8000	14000	SG SIN	<input checked="" type="checkbox"/>
TCI	AGENT_PPT	TGHU1405191			45R1	16500	SG SIN	<input checked="" type="checkbox"/>
TCI	AGENT_PPT	CRIU1405191			22G0	14200	SG SIN	<input checked="" type="checkbox"/>

▼ Conventionnel

Lieu De R/L	Agent Fret	Référence du cargo	Quantité déchargée*	Code*	H	L	I	Volume*	Quantité	Poids Net	Origine	Expéditi finale <input checked="" type="checkbox"/>
TCI	AGENT_PPT	BB1405191	1	CR - Crate	200	100	300	1000	1	12000	SG SIN	<input checked="" type="checkbox"/>

Ce document est valable uniquement dans sa version informatique disponible sur :

- le site Internet du Port autonome de Papeete <http://www.portdepapeete.pf/fr/guichet-fetia>
- le Serveur « Qualité »

c) Saisie du constat de déchargement EN PLUS

(1) Saisie du constat de déchargement en plus CONTENEUR / ROULANT

Saisir la référence du conteneur ou moyen de transport puis cliquer sur la ligne auto-complète, ensuite cliquer sur le bouton « OK ».



Déchargement

▼ Références

Numéro ou Référence *
PONU100419

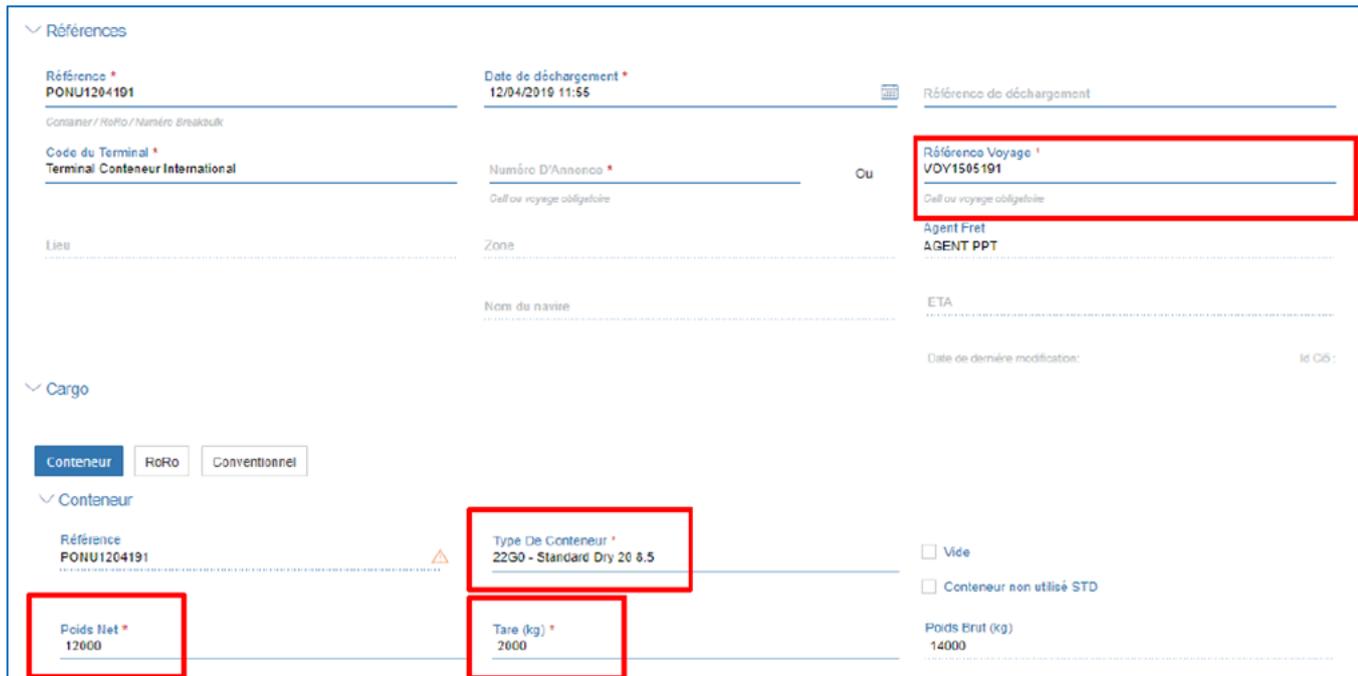
Container / RoRo / Numéro Breakbulk

Numéro ou Référence *

Nom de vaisseau / PreCall / Numéro Call / Référence voyage / Liste des chargements

Import Export

Compléter la référence voyage ou le numéro d'annonce, taille, poids, tare... puis cliquer sur le bouton « Sauvegarde ».



▼ Références

Référence *
PONU1204191

Date de déchargement *
12/04/2019 11:55

Référence de déchargement

Code du Terminal *
Terminal Conteneur International

Numéro D'Annonce *

Référence Voyage *
VOY1505191

Lieu

Zone

Agent Fret
AGENT PPT

▼ Cargo

Conteneur RoRo Conventionnel

▼ Conteneur

Référence
PONU1204191

Type De Conteneur *
22G0 - Standard Dry 20 8.5

Poids Net *
12000

Tare (kg) *
2000

Poids Brut (kg)
14000

(2) Saisie du constat de déchargement en plus CONVENTIONNEL

Sera complété ultérieurement

2. Import - Constat d'enlèvement

La relâche finale (relâches agent, phyto-véto, douane et transitaire) est un pré-requis avant l'enlèvement.

Le constat d'enlèvement est soit :

- saisi directement dans FETIA,
- transmis par message EDI depuis le système privatif de l'opérateur de terminal (acconier) (uniquement pour les conteneurs et les moyens de transport).

Le constat d'enlèvement concerne :

Ce document est valable uniquement dans sa version informatique disponible sur :

- le site Internet du Port autonome de Papeete <http://www.portdepapeete.pf/fr/guichet-fetia>
- le Serveur « Qualité »

- les marchandises conventionnelles,
- les conteneurs,
- les moyens de transport (roulants).

Un seul menu dans le CCS Ci5 - FETIA pour saisir un constat d'enlèvement soit :

- unitaire,
- par lot.

Les données principales (**facultatives mais conseillées**) :

- la date du constat,
- confirmation des scellés ou ajout possible,
- indicateur de réserves et libellé des réserves,
- nom du transporteur et moyen de transport.

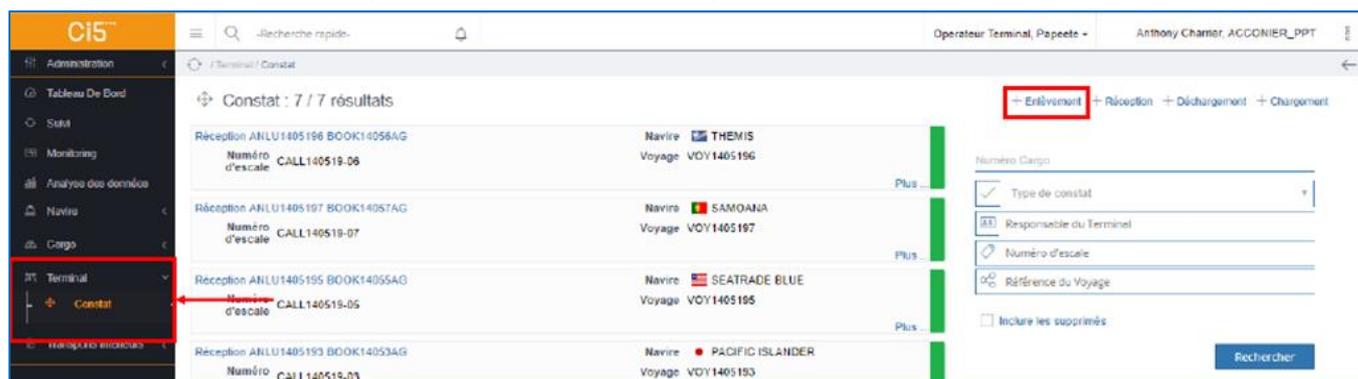
Les identifiants du constat d'enlèvement :

- référence conteneur, roulant ou ID. Ci5 (si EDI),
- référence marchandise conventionnelle ou référence voyage.

*** Le constat d'enlèvement ne peut pas être invalidé par l'acconier mais seulement par le service d'assistance FETIA.**

a) Saisie du constat d'enlèvement UNITAIRE

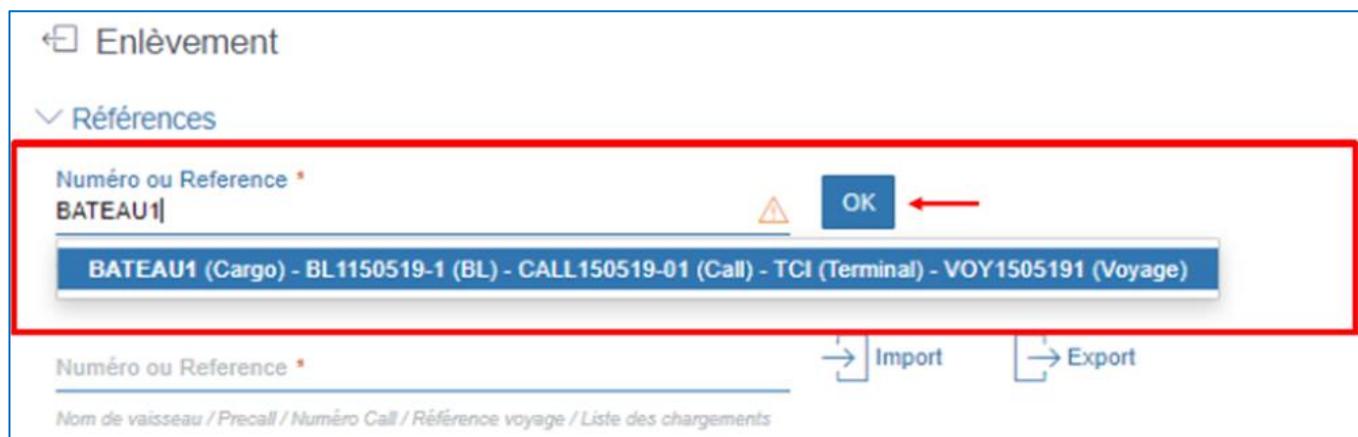
Dans le menu « Terminal », cliquer sur le nœud « Constat » puis sur le bouton en haut à droite « + Enlèvement ».



(1) Saisie du constat d'enlèvement unitaire CONTENEUR / ROULANT

Saisir la référence du conteneur ou du moyen de transport puis cliquer sur la ligne auto-complete.

L'image ci-dessous est la même que pour constat d'enlèvement unitaire CONVENTIONNEL ??? !!!



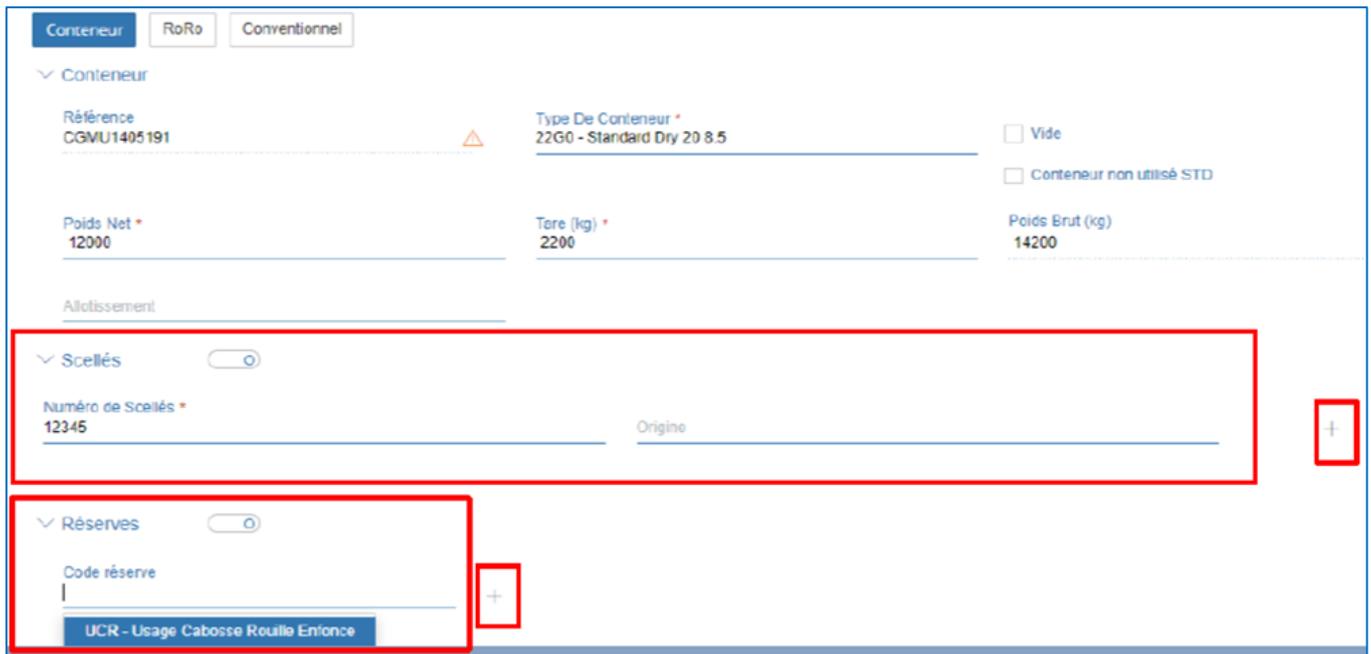
L'écran de ce type de constat est identique à celui du Déchargement unitaire

Saisir :

- La date du constat,
- Les numéros de scellés,
- Les codes et libellés des réserves éventuelles,
- Nom du transporteur et moyen de transport.

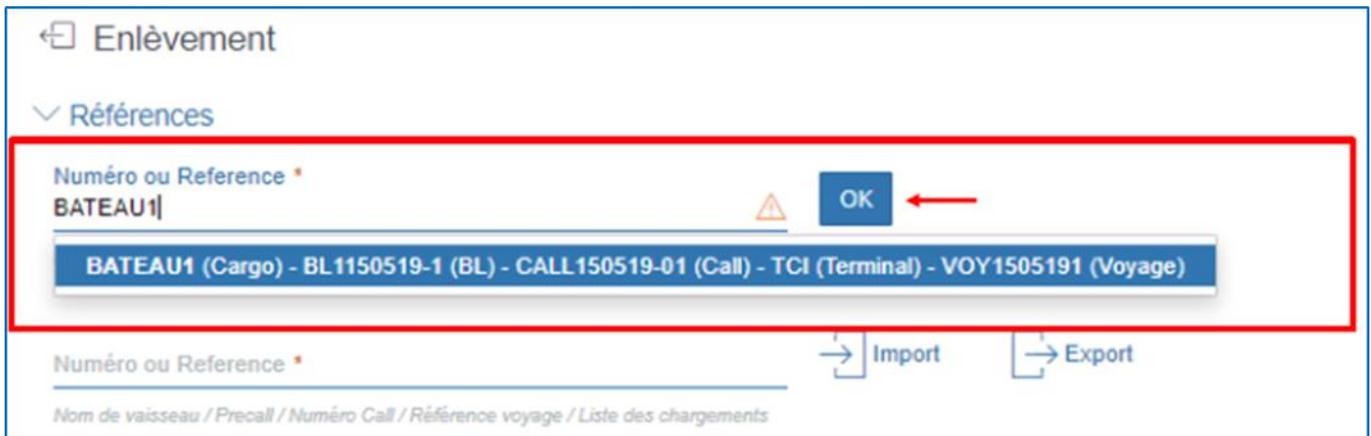
Ce document est valable uniquement dans sa version informatique disponible sur :

- le site Internet du Port autonome de Papeete <http://www.portdepapeete.pf/fr/guichet-fetia>
- le Serveur « Qualité »



(2) Saisie du constat d'enlèvement unitaire CONVENTIONNEL

Saisir la référence de la marchandise conventionnelle puis cliquer sur la ligne auto-complète.



L'écran de ce type de constat est identique à celui du Déchargement unitaire

Saisir :

- La date du constat,
- Les codes et libellés des réserves éventuelles,
- Les codes de conditionnement, nombres de colis et volumes,
- Nom du transporteur et moyen de transport.

Ce document est valable uniquement dans sa version informatique disponible sur :

- le site Internet du Port autonome de Papeete <http://www.portdepapeete.pf/fr/guichet-fetia>
- le Serveur « Qualité »

Conteneur	RoRo	Conventionnel														
<p>Conventionnel</p> <p>Référence BB1405191 Quantité * 1 Conditionnement * CR - Crate</p> <p>Masse brute (kg) * 12000 Code HS</p> <p>Volume (dm3) 1000 Allotissement</p> <p>> Réserves <input type="checkbox"/></p> <p>> Dangereux <input type="checkbox"/></p> <p>> Mesurage <input type="checkbox"/></p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Quantité *</th> <th>Code *</th> <th>Hauteur (cm)</th> <th>Longueur (cm)</th> <th>Largeur (cm)</th> <th>Volume (dm³) *</th> <th>Remarques</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1</td> <td>CR - Crate</td> <td>200</td> <td>100</td> <td>300</td> <td>6000</td> <td></td> </tr> </tbody> </table>			Quantité *	Code *	Hauteur (cm)	Longueur (cm)	Largeur (cm)	Volume (dm³) *	Remarques	1	CR - Crate	200	100	300	6000	
Quantité *	Code *	Hauteur (cm)	Longueur (cm)	Largeur (cm)	Volume (dm³) *	Remarques										
1	CR - Crate	200	100	300	6000											

b) Saisie du constat d'enlèvement PAR LOT

Saisir la référence voyage, precall... puis cliquer sur la ligne auto-complète, ensuite cliquer sur le bouton « Import ».

Enlèvement

Références

Numéro ou Référence * OK

Container / RoRo / Numéro Breakbulk

Numéro ou Référence * VOY1505191|

VOY1505191 (Référence voyage) - CALL150519-01 (Precall)

Import Export

L'écran de ce type de constat est identique à celui du Déchargement par lot

Actions à faire :

- Saisir la date du constat d'enlèvement par lot,
- Sélectionner toutes les marchandises (conventionnelles, conteneurs, roulants),
- Cliquer sur le bouton « Sauvegarder ».

Ce document est valable uniquement dans sa version informatique disponible sur :

- le site Internet du Port autonome de Papeete <http://www.portdepapeete.pf/fr/guichet-fetia>
- le Serveur « Qualité »

📄 Déchargement par lot Sauvegarder Annuler

▼ Référence

Numéro D'Annonce CALL140519-01	Navire LILOA	Port d'escale Papeete
ETA 13/05/2019	Escalade ETD 16/05/2019	Zone

▼ Marchandises

Date de déchargement *
11/04/2019 12:15

▼ Conteneurs et Remorques

Lieu De R/L	Agent Fret	Référence du cargo	Numéro de Scellés	Origine	Type De Conteneur	Poids Brut	Origine	Expédit final <input checked="" type="checkbox"/>
TCI	AGENT_PPT	CGMU1405191			22G0	14200	SG SIN	<input checked="" type="checkbox"/>
TCI	AGENT_PPT	CAXU1405191			42G0	16400	SG SIN	<input checked="" type="checkbox"/>
TCI	AGENT_PPT	REM1405191			8000	14000	SG SIN	<input checked="" type="checkbox"/>
TCI	AGENT_PPT	TGHU1405191			45R1	16500	SG SIN	<input checked="" type="checkbox"/>

En complément des actions ci-dessus, il faut indiquer :

- Pour les conteneurs et les moyens de transport :
 - o Les numéros de scellés,
 - o Les codes et libellés des réserves éventuelles,
 - o Nom du transporteur et moyen de transport.
- Pour les marchandises conventionnelles :
 - o Les codes et libellés des réserves éventuelles,
 - o les codes de conditionnement, nombres de colis et volumes,
 - o Nom du transporteur et moyen de transport.

3. Export - Constat de réception

4. Export - Constat de chargement

F. Les magasins et aires de dédouanement ou d'exportation

1. Constat de réception

2. Transfert entre magasins et aires de dédouanement ou d'exportation

3. Groupage et empotage

4. Dépotage et dégroupage

5. Constat d'enlèvement

6. Dépôt d'office

G. Les transitaires et déclarants

Les transitaires et déclarants en douane sont les représentants de la marchandise. Ils sont en charge de l'accomplissement des formalités douanières et généralement du post acheminement. Certains sont à la fois transitaires, groupageurs et commissionnaires de transport. D'autres réalisent les dépotages des marchandises dont ils ont la charge dans les MAD.

Lors de la délivrance du bon à délivrer ou du booking, le transitaire ou le déclarant est désigné comme le représentant de la marchandise (réclamateur au sens FETIA) en charge des formalités de règlement des droits de port sur la marchandise vis à vis de l'autorité portuaire.

Ce document est valable uniquement dans sa version informatique disponible sur :

- le site Internet du Port autonome de Papeete <http://www.portdepapeete.pf/fr/guichet-fetia>
 - le Serveur « Qualité »
-

- 1. Annonce de la marchandise (export)**
- 2. Formalité douanière (régularisation douane)**
- 3. Relâche finale (relâches agent, phyto-véto, douane et transitaire)**

IV. INSTRUCTIONS ET FORMULAIRES ASSOCIES